



N°2024-08-113

Envoyé en préfecture le 12/12/2024
Reçu en préfecture le 12/12/2024
Publié le 09/12/2024
ID : 044-214400129-20241209-2024_08_113-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2024
CONVOCATION DU 29 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	23
- Présents	17
- Représentées	3
- Absents	3
- Votants	20

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Étaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Sylvie IMBERT, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Gilles LAURENT, Catherine LEROY, Patricia CARRARA, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Roland BATAILLE, Dominique DUPAU, Eric SCHMITLIN, Antoine CHIFFOLEAU, Mylène FAJFER.

Étaient représentées :

Marie-Françoise DION donne pouvoir à Patricia CARRARA, Claude TILLY donne pouvoir à Laurence BRETON, Isabelle MONNIER donne pouvoir à Pascale BARDOU.

Étaient absents : Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Pascale BARDOU est nommée secrétaire de séance.

OBJET : PARTICIPATION AUX ACTIVITES CULTURELLES SCOLAIRES – ANNEE 2025

Il est proposé une participation aux activités culturelles scolaires pour l'année 2025 à hauteur de 25,50 euros par élève (25,00 € par élève en 2024), sur la base de 222 élèves inscrits à la rentrée scolaire 2024/2025, soit 5 660 € (5 475 €, arrondi à 5 500 € en 2024).

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 3 décembre 2024,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Par vote à mains levées et par 20 voix pour

- VALIDE le montant de la participation aux activités culturelles scolaires proposé pour l'année 2025.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz,
Le 9 décembre 2024,

La secrétaire de séance,

Pascale BARDOU

Le maire,

Jacques PRIEUR